

# Formation et emploi au nord et au sud de la Méditerranée



**Cette publication a été élaborée dans le cadre du programme régional MEDSTAT II de coopération statistique euro-méditerranéenne, financé par l'Union européenne.**

## Le programme MEDSTAT en bref

La politique de l'Union européenne envers la région méditerranéenne est régie par le partenariat euro-méditerranéen (ou processus de Barcelone) lancé suite à la conférence de Barcelone de 1995.

Dans le domaine statistique, les pays membres de l'Union européenne et les partenaires méditerranéens ont intensifié leurs relations dès 1996 grâce au programme régional de coopération statistique MEDSTAT, financé par le règlement MEDA.

Doté d'un budget de 20 millions d'euros, MEDSTAT I a été mis en place de 1996 à 2003. MEDSTAT II a été lancé en 2006 pour une durée de 45 mois avec un budget de 30 millions d'euros.

MEDSTAT entend répondre aux exigences des accords d'association, notamment en matière de libre échange, de développement durable et de développement social. Il contribue à rendre disponible l'information statistique utile au suivi des progrès de la coopération euro-méditerranéenne.

Son objectif est d'harmoniser les méthodologies statistiques avec les normes et standards européens et internationaux et d'améliorer la cohérence des données dans les pays partenaires méditerranéens ainsi que leur comparabilité avec les données statistiques des pays de l'UE et de l'AELE.

MEDSTAT entend également accroître la qualité des services fournis aux utilisateurs par les instituts nationaux de statistiques et par les autres organismes partenaires impliqués dans la production de statistiques. L'offre de données à jour, fiables, pertinentes et de qualité est essentielle pour la prise de décision politique et la bonne gestion des affaires publiques.

De décembre 1996 à mars 2003, MEDSTAT I a couvert plusieurs secteurs de la statistique. Parmi eux, l'environnement a fait l'objet d'un deuxième projet, MEDSTAT-Env II, mis en œuvre entre 2003 et 2006.

De janvier 2006 à novembre 2009, MEDSTAT II, s'est attaché à prolonger le travail qualitatif déjà réalisé en organisant des formations et en apportant des moyens techniques aux systèmes d'information des instituts nationaux et des autres producteurs de statistiques des pays méditerranéens.

La cohérence des données, leur harmonisation et leur diffusion font l'objet d'une attention particulière dans 9 secteurs statistiques : le commerce des biens et services, le transport, les migrations, le tourisme, l'environnement, les comptes nationaux, le social, l'énergie et l'agriculture.

Le programme s'adresse actuellement à dix partenaires : l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, le territoire Palestinien occupé, la Syrie, la Tunisie et la Turquie.

**Cette publication peut être consultée dans ses versions française et anglaise à l'adresse suivante : <http://ec.europa.eu/eurostat/medstat>**

**Pour plus d'information, veuillez contacter : EUROPEAID-INFO-MEDSTAT2@ec.europa.eu**

## Clause de non-responsabilité

---

La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de MEDSTAT II - Lot 2 et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'opinion de l'Union européenne.

## Droits de reproduction

---

La présente publication peut être reproduite en tout ou partie, à condition de citer la source :  
Auteurs : YVES DETAPE et MICHEL KAGAN, sous la direction de BAHJAT ACHIKBACHE,  
Formation et emploi au nord et au sud de la Méditerranée, Publication MEDSTAT II, Ed. ADETEF, décembre 2008. ISSN 1958-069X.

# Formation et emploi au nord et au sud de la Méditerranée

## Auteurs

---

**M. Yves DETAPE**, administrateur INSEE.

**M. Michel KAGAN**, statisticien.

Sous la direction de **M. Bahjat ACHIKBACHE**, expert principal responsable du secteur Statistiques sociales du programme MEDSTAT II.

## Sommaire

---

<b>1.</b>	<b>Introduction</b>	<b>Page 2</b>
<b>2.</b>	<b>Un niveau de vie plus faible et une population plus jeune au sud</b>	<b>Page 2</b>
<b>3.</b>	<b>Les progrès rapides du système éducatif</b>	<b>Page 4</b>
<b>4.</b>	<b>Des filières de l'enseignement scientifique et technique dans l'enseignement supérieur insuffisamment développées</b>	<b>Page 5</b>
<b>5.</b>	<b>Un secteur public prédominant qui pourrait représenter un frein au développement de l'emploi</b>	<b>Page 7</b>
<b>6.</b>	<b>Une population rurale avec des emplois où la productivité est réduite</b>	<b>Page 8</b>
<b>7.</b>	<b>La contribution du secteur informel</b>	<b>Page 9</b>
<b>8.</b>	<b>Faible participation des femmes à l'activité</b>	<b>Page 9</b>
<b>9.</b>	<b>Un accès différencié à l'emploi pour les femmes jeunes</b>	<b>Page 10</b>
<b>10.</b>	<b>Emploi des seniors</b>	<b>Page 12</b>
<b>11.</b>	<b>Quelles tendances pour le futur ?</b>	<b>Page 13</b>
	<b>Définitions</b>	<b>Page 14</b>
	<b>Annexe statistique</b>	<b>Page 16</b>

## 1. Introduction

Cette publication traite des problématiques de la formation et de l'emploi rencontrées dans les Pays du Nord de la Méditerranée (PNM)<sup>1</sup> et les 9 pays du sud et de l'est de la Méditerranée participant au programme MEDSTAT II (désignés ici comme les Pays Partenaires Méditerranéens - PPM)<sup>2</sup>. Une des clés de la convergence entre ces deux groupes de pays est l'augmentation du niveau de vie au sud et à l'est de la Méditerranée. Cette croissance n'est pas en soi suffisante ; la transition démographique en cours dans les PPM est un autre facteur favorable à la convergence, qui pourrait donner des résultats dans deux ou trois décennies.

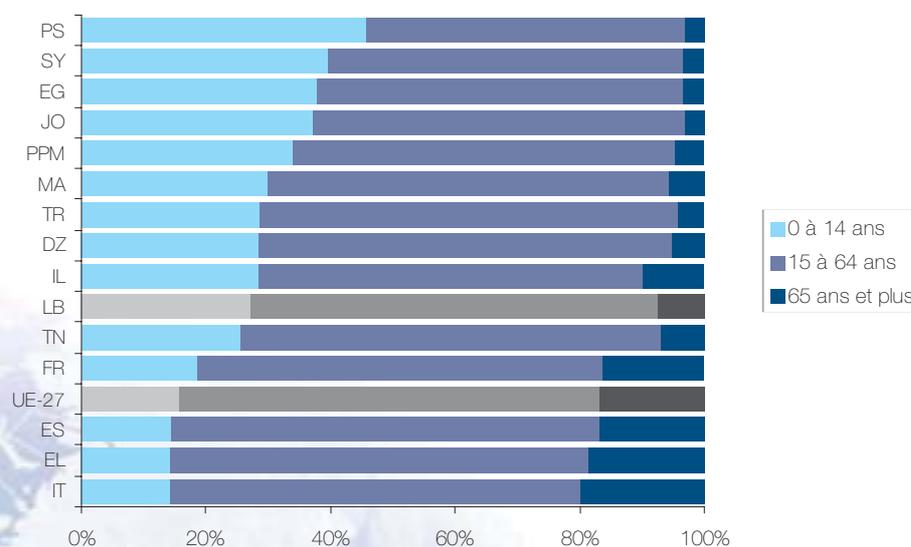
En effet, l'intégration d'une population jeune et de mieux en mieux formée dans le monde du travail est un problème de société qui reste primordial au sud, tandis que les PNM se préoccupent de l'activité économique et du sort d'une population vieillissante. Le but de cette étude est de faire le point sur la situation socio-économique des populations concernées dans les neuf Pays Partenaires Méditerranéens par rapport à quelques pays d'Europe riverains de la Méditerranée, dont l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie et la Turquie. La comparaison avec l'ensemble des 27 pays membres de l'Union européenne est effectuée lorsqu'elle est significative.

## 2. Un niveau de vie plus faible et une population plus jeune au sud

Le PIB moyen par habitant dans les PPM est environ le dixième de celui des PNM (*voir tableau I en annexe*) : seul Israël a un niveau d'activité économique relativement plus élevé, avec un PIB par habitant proche des niveaux européens. La Turquie et le Liban sont dans une situation intermédiaire, avec un PIB par habitant proche du cinquième du niveau européen.

L'activité économique moins intense observée dans les PPM par rapport aux PNM a des causes très largement historiques : une moindre productivité de la main-d'œuvre, un niveau de formation parfois insuffisant, une forte natalité et enfin une très faible participation des femmes à l'activité économique. Mais les changements rapides qui affectent ces pays devraient conduire à terme à une forte revalorisation des niveaux de vie.

Figure 1 : Répartition par âge de la population (%)



Note : Année 2006 sauf Liban 2004

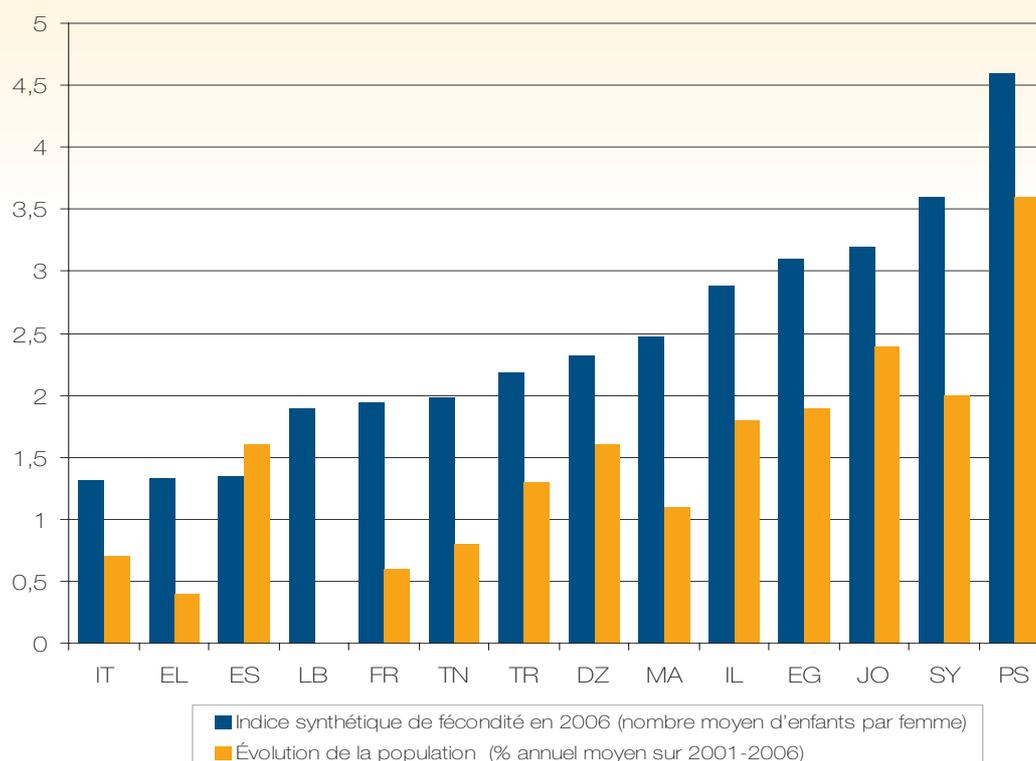
<sup>1</sup> Les Pays du Nord de la Méditerranée (PNM) traités dans cette publication sont l'Espagne (ES), la Grèce (EL), la France (FR) et l'Italie (IT). Pour les besoins de cette publication, la Turquie (TR) a été rattachée aux Pays du Nord de la Méditerranée (PNM).

<sup>2</sup> Les 9 Pays Partenaires Méditerranéens (PPM) sont l'Algérie (DZ), l'Égypte (EG), Israël (IL), la Jordanie (JO), le Liban (LB), le Maroc (MA), le territoire Palestinien occupé (PS), la Syrie (SY) et la Tunisie (TN).

La forte croissance démographique fut un facteur déterminant qui a limité la progression du niveau de vie dans les pays du sud de la méditerranée. Mais ces pays se sont engagés récemment dans la phase dite de « transition démographique » marquée par une réduction de la fécondité à la suite de l'allongement de l'espérance de vie.

Dans les pays de l'est de la méditerranée, l'indice synthétique de fécondité reste supérieur à 2,8 enfants par femme, alors qu'il se situe entre 2 et 2,5 en Algérie, au Maroc, en Tunisie et en Turquie, les pays européens ne dépassant pas 2 enfants par femme.

**Figure 2 : Indicateurs démographiques**



Source : Eurostat

Corrélativement à cette forte natalité, les taux de croissance démographique sont plus élevés dans les PPM que dans les PNM. Seuls les pays qui se sont engagés dans une baisse substantielle de la fécondité connaîtront un ralentissement de la croissance démographique au cours des deux ou trois prochaines décennies.

La corrélation positive entre fécondité et variation de la population n'est pas rigide: l'allongement de la vie et les mouvements migratoires interviennent aussi pour déterminer les évolutions de la population. En Israël, Égypte, Jordanie, Syrie, dans le territoire Palestinien occupé, des fécondités encore fortes, de l'ordre de 3 enfants ou plus, vont de pair avec une croissance rapide de la population (voir figure 2).

Cependant, au Maroc, en Syrie et en Tunisie, la croissance de la population est moindre que ne laisserait supposer la fécondité, sans doute partiellement du fait de l'émigration. La croissance démographique n'est pas, en termes de taux, toujours aussi différente entre le nord et le sud : bien que de 2001 à 2006 la croissance de la population en Espagne et en Algérie ait été la même, soit +1,6 % par an, la croissance de la population espagnole est principalement due à l'immigration et à l'allongement de l'espérance de vie, tandis que la croissance de la population algérienne est essentiellement due au mouvement naturel de la population.

Les populations jeunes (voir figure 1 et tableau I en annexe) nécessitent de la part de ces pays un effort d'éducation plus important. La part des moins de 15 ans est de 34 % en 2006 dans les neuf PPM, alors que cette proportion (16 %) est de moitié inférieure dans l'Union européenne.

De ce point de vue, quatre pays – l'Égypte, la Jordanie, le territoire Palestinien occupé, et la Syrie – subissent encore les effets d'une forte proportion de jeunes de moins de 15 ans. Par ailleurs, on constate une relative similitude de la structure par âge entre les pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie), Israël, le Liban et la Turquie.

Le défi qui résulte des évolutions démographiques est durable. La stabilisation en cours du nombre de naissances (ou l'achèvement progressif de la transition démographique) fera sentir ses effets sur le marché du travail dans l'intervalle d'une génération, soit à l'horizon 2030-2040. L'arrivée de populations nombreuses à l'âge de l'entrée dans la vie active est génératrice de tensions sur le marché du travail. Ces tensions sont probablement renforcées par une exigence accrue pour de meilleures conditions de vie, de la part des jeunes générations mieux formées.

### 3. Les progrès rapides du système éducatif

Les progrès réalisés dans l'enseignement préscolaire et primaire sont le signe d'une plus grande demande en matière d'éducation : l'alphabétisation de la totalité de la jeunesse est une réalité dans tous les pays concernés et il est probable qu'elle résulte d'un changement d'attitude des familles vis-à-vis de l'école. À long terme, l'élévation du niveau éducatif et de la formation augurent d'une productivité accrue de la main-d'œuvre en rapport avec la concurrence internationale.

Les pays du sud de la Méditerranée ont fait un effort considérable de scolarisation à tous les niveaux d'enseignement. Dès l'enseignement pré-primaire (avant l'âge obligatoire), les taux de scolarisation augmentent dans la plupart des pays. Cette augmentation est remarquable dans deux cas : en Algérie, où le taux de préscolarisation passe de 2,8 % en 2000 à 14,5 % en 2006, et en Égypte, où ce taux passe de 11,5 % à 17,7 % sur la même période. Cependant, on observe quelques exceptions à cette augmentation de l'accueil avant l'âge de la scolarité obligatoire : bien qu'ils soient déjà élevés, ces taux baissent en Israël et au Liban, et stagnent en Syrie. L'écart reste cependant important dans la plupart des cas avec les pays européens, où le taux de préscolarisation est toujours supérieur à 50 %.

**Tableau 1 : Taux brut de scolarisation (%) dans le pré-primaire, pour les deux sexes**

Pays	2004	2005	2006
DZ	4,7	6,1	14,5
EG	14,7	16,6	17,7
IL	112,8	92,5	90,9
JO	30,7	31,6	32,4
LB	65,0	64,2	64,1
MA	56,4	57,5	59,2
PS	29,6	29,6	30,2
SY	10,7	10,7	10,9
TN	:	:	:
EL	66,9	68,0	68,9
ES	115,0	118,7	120,6
FR	113,2	117,0	115,6
IT	102,5	103,8	104,4
TR	8,5	10,4	13,3

Note : Les taux supérieurs à 100 % correspondent à des scolarisations avant 3 ans ou au-delà de 5 ans.

Source : Institut de statistique de l'UNESCO (UNESCO-UIS)

**Tableau 2 : Scolarité obligatoire en 2006**

Pays	Durée en années	Âge de début	Âge de fin
DZ	9	6	14
EG	9	6	13
IL	11	5	15
JO	10	6	15
LB	9	6	11
MA	9	6	14
PS	10	6	15
SY	9	6	14
TN	11	6	16
TR	9	6	14
UE-27	de 8 à 13	de 5 à 7	de 14 à 18

Note : La différence entre l'âge de début de la scolarité obligatoire et l'âge de fin est inférieure à la durée de cette scolarité du fait du mode de comptabilisation des âges, âge réel pour l'obligation scolaire, âge en début d'année civile ou scolaire pour la durée de la scolarité.

Source : Eurostat et UNESCO-UIS

Les âges et les durées de la scolarité obligatoire s'uniformisent au niveau international. L'âge de début de la scolarité obligatoire est de six ans dans tous les pays du sud, sauf en Israël où la scolarité obligatoire commence à cinq ans. La fin de la scolarité obligatoire est à peine plus précoce dans certains pays du sud qu'en Europe, notamment au Liban (11 ans) et en Égypte (13 ans).

L'enseignement primaire et celui du premier cycle du secondaire sont maintenant dispensés à l'intégralité d'une classe d'âge, ce qui a pour effet de garantir à terme l'alphabétisation de la totalité des nouvelles générations.

Le manque de données et la grande diversité des systèmes éducatifs nationaux limitent les comparaisons, surtout au niveau du secondaire. Ils se distinguent souvent par l'âge d'accès à l'enseignement professionnel : plus les pays ont modernisé leur système éducatif, plus ils sont amenés à ouvrir l'enseignement général à une plus grande part d'une classe d'âge et à créer un enseignement professionnel long. Cette tendance, mise en pratique en Europe depuis un peu plus de vingt ans, s'accompagne du déclin de l'enseignement professionnel court.

**Figure 3 : Taux de scolarisation dans le primaire et le secondaire en 2006 (%)**



Source : Eurostat et UNESCO-UIS

Néanmoins, on constate dans le système scolaire des pays du sud de la Méditerranée des taux de scolarisation inférieurs à ceux observés en Europe. Au Maroc en particulier, des taux de scolarisation faibles dans le secondaire s'expliquent par l'abandon des études à des âges particulièrement précoces.

La scolarisation des filles ne marque que peu de différence avec celle des garçons : les taux de scolarisation féminins sont généralement légèrement supérieurs aux taux masculins, sauf au Maroc, en Syrie et en Turquie (voir tableau IV en annexe).

#### **4. Des filières de l'enseignement scientifique et technique dans l'enseignement supérieur insuffisamment développées**

L'enseignement dispensé après la scolarité obligatoire pose plus de difficultés : les filières techniques et scientifiques sont sans doute insuffisamment représentées dans les PPM et le choix des formations offertes y est plus restreint qu'en Europe. Une partie des étudiants se tourne donc vers l'étranger, généralement vers l'Europe, pour poursuivre des études universitaires.

Bien que le nombre annuel de diplômés de l'enseignement supérieur en Égypte (342 900 en 2002) et en Turquie (373 400 en 2006) soit important, l'incidence du nombre de diplômés par rapport à la population totale dans ces deux pays représente moins que la moitié de celle de

la France. C'est pourtant les seuls pays des PPM, avec Israël, qui peuvent offrir un éventail complet de formations universitaires, et à un niveau internationalement reconnu : même si dans d'autres pays, il existe des universités mondialement connues, celles-ci offrent un nombre plus restreint de disciplines.

Cependant, dans les pays du sud, le poids relatif des filières littéraires ou juridiques est plus important que dans les pays d'Europe.

Les filles représentent la majorité des diplômés de l'enseignement supérieur dans tous les pays sauf au Maroc et en Turquie. Cette performance des femmes est aussi probablement corrélée avec la faiblesse des formations scientifiques et techniques, dans lesquelles les femmes s'engagent moins fréquemment. De surcroît, la prolongation des études à l'étranger est moins fréquente pour les femmes que pour les hommes.

**Tableau 3 : Diplômés par domaine d'études de l'enseignement supérieur**

Pays	Année	Nombre de diplômés	Part des femmes (en %)	Diplômes éducation, lettres, arts, sciences sociales (en %)	Diplômes sciences, techniques et agriculture (en %)	Diplômes santé, protection sociale et services (en %)	Autres diplômes (en %)
DZ	2006	107 500	61,1	70,9	24,1	5,0	0,0
EG	2002	342 900	:	:	:	:	:
IL	2006	52 600	58,9	:	:	:	:
JO	2006	47 100	53,7	58,3	30,3	11,4	0,0
LB	2006	30 500	54,3	67,5	20,4	12,1	0,0
MA	2006	54 500	42,7	76,9	16,9	0,1	6,1
PS	2006	21 900	57,1	73,4	17,0	0,1	9,5
SY	2004	26 900	57,4	:	:	:	:
TN	2006	56 600	59,0	:	:	:	:
EL	2006	59 900	61,5	49,4	32,9	17,7	0,0
ES	2006	286 000	58,3	49,8	28,4	21,8	0,0
FR	2005	643 600	55,5	55,8	27,3	16,9	0,0
IT	2006	379 900	58,6	60,2	23,6	16,2	0,0
TR	2006	373 400	44,7	62,1	26,0	11,9	0,0

Source : UNESCO-UIS. Les données sur Israël et la Syrie proviennent des publications de ces deux pays

En effet, l'absence de filières scientifiques et techniques dans l'enseignement supérieur conduit les étudiants à poursuivre des études de ce type dans les pays étrangers. Si le recensement de ces étudiants est difficile, les informations disponibles montrent que ces flux se dirigent vers des destinations prédéterminées selon les pays d'origine.

Ainsi, la quasi-totalité des étudiants algériens et les 2/3 des étudiants marocains et tunisiens poursuivent leurs études en France (voir tableau 4). Les étudiants palestiniens rejoignent les pays arabes. De leur côté, la moitié des étudiants grecs préfèrent le Royaume-Uni, et la moitié des étudiants turcs vont en Allemagne, de même les États-Unis sont la destination privilégiée des étudiants israéliens, avec un tiers des choix. Par contre les flux entre pays du sud sont particulièrement réduits – à l'exception de ceux originaires du territoire Palestinien occupé.

Ces prolongations d'études ne sont pas sans entraîner une certaine « fuite des cerveaux » du sud vers le nord, une proportion certaine, bien qu'inconnue, des étudiants venus du sud s'installant définitivement dans le pays où ils ont fait leurs études supérieures. Par ailleurs, l'exode des compétences formées initialement dans le pays d'origine vers les pays du nord pose le problème de perte de retour sur investissement, d'absence de retransmission du savoir, de privation du pays de l'opportunité de développement local des filières d'enseignement et de rétention des compétences.

Dans tous les cas, les sortants du système éducatif – qu'ils soient diplômés du supérieur ou non, qu'ils aient effectué des études à l'étranger ou non – arrivent sur un marché du travail qui présente des caractéristiques assez différentes de celles des marchés européens.

**Tableau 4 : Les flux d'étudiants vers l'enseignement à l'étranger en 2006 (%)**

Pays d'accueil	Pays arabes <sup>(1)</sup>		Turquie	l'Europe centrale et orientale (PECO) <sup>(2)</sup>	Pays de l'Asie de l'Est et Pacifique <sup>(3)</sup>	Allemagne	France	Espagne	Italie	Royaume-Uni	Suisse	Autres pays d'Europe occidentale <sup>(4)</sup>	États-Unis	Total
Pays d'origine														
DZ	0,9	0,0	0,1	0,1	1,1	93,5	0,1	0,4	2,0	0,9	0,3	0,6	100	
EG	6,5	0,1	2,4	3,7	17,6	15,8	0,3	3,7	16,4	1,2	5,6	26,7	100	
IL	16,5	0,2	17,0	0,4	10,8	2,6	0,3	9,4	8,3	0,6	2,5	31,4	100	
LB	2,0	0,4	9,8	0,1	9,6	45,9	0,2	5,7	5,7	0,9	1,5	18,2	100	
MA	0,1	0,0	1,8	0,1	18,9	67,4	3,7	1,9	0,5	0,9	1,1	3,6	100	
PS	81,8	3,0	2,0	0,1	0,0	2,6	0,2	1,0	0,0	0,1	4,4	4,8	100	
TN	1,6	0,0	8,2	0,2	13,7	69,2	0,1	2,0	0,5	2,0	0,6	1,9	100	
EL	0,0	2,6	4,1	0,1	17,3	5,3	0,3	14,5	46,8	0,6	2,7	5,7	100	
ES	0,1	0,0	0,5	0,4	24,2	15,6	0,0	2,1	26,6	1,9	13,4	15,2	100	
FR	0,1	0,0	0,4	0,8	14,0	0,0	1,9	2,0	26,6	9,8	29,7	14,7	100	
IT	0,0	0,0	0,9	0,3	24,2	14,0	2,9	0,0	17,1	5,9	24,2	10,5	100	
Total UE-27	0,1	0,9	13,3	0,5	20,9	8,5	1,2	5,4	18,0	3,2	15,9	12,1	100	
TR	0,0	:	5,1	0,3	53,0	5,0	0,0	0,6	4,3	1,0	5,5	25,2	100	

Catégories des pays:

(1) Pays arabes: Arabie Saoudite, Bahreïn, Émirats Arabes Unis, Jordanie, Maroc, Mauritanie, Oman, Qatar, et Tunisie. Pas de données disponibles sur: Algérie, Djibouti, Egypte, Iraq, Kuwait, Liban, Libye, le territoire Palestinien occupé, Soudan, Syrie, et Yémen.

(2) Pays de l'Europe centrale et orientale (PECO) : Albanie, Biélorussie, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Moldavie, Pologne, Roumanie, Fédération de Russie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, République Tchèque, et Ukraine.

(3) Pays de l'Asie de l'Est et du Pacifique : Australie, Chine, Hong Kong, Japon, et Nouvelle Zélande.

(4) Autres pays d'Europe occidentale: Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Finlande, Grèce, Irlande, Islande, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, et Suède.

Source : UNESCO-UIS

## 5. Un secteur public prédominant qui pourrait représenter un frein au développement de l'emploi

À la sortie du système éducatif, les jeunes des pays du sud arrivent sur un marché du travail où le secteur public est souvent prépondérant et plus attractif que le secteur privé.

La part du secteur public peut être plus ou moins étendue dans certains pays, mais cet indicateur peut recouvrir des situations très variées : le secteur public peut comprendre les administrations, l'éducation, des services publics à monopole ou de grandes entreprises nationales. Toutefois, dans les pays méditerranéens du sud où la part du secteur public dépasse les 25 %, cette proportion demeure inférieure à celle de la France où elle est très élevée du fait de l'inclusion des entreprises d'État opérant dans le secteur concurrentiel.

**Tableau 5 : Part de l'emploi public**

Pays	Année	Emploi selon le secteur			Emploi du public selon le sexe	
		Total (milliers)	Public (%)	Privé (%)	Hommes (%)	Femmes (%)
DZ	:	:	:	:	:	:
EG	2004	1 372	25,5	74,5	26,6	18,9
IL	:	:	:	:	:	:
JO	2005	866	29,5	70,5	25,9	41,8
LB	:	:	:	:	:	:
MA	2006	9 928	9,8	90,2	10,3	8,7
PS	:	:	:	:	:	:
SY	2005	4 893	25,8	74,2	:	:
TN	:	:	:	:	:	:
EL	2004	4 330	23,0	77,0	21,6	25,3
ES	2006	19 748	14,6	85,4	11,8	18,6
FR	2004	22 649	30,0	70,0	:	:
IT	2006	24 726	14,7	85,3	:	:
TR	2006	22 330	13,5	86,5	14,0	12,3

Source : Organisation internationale du travail (OIT) et Eurostat

Au sud de la Méditerranée, le secteur public offre, en termes de prestige, de régularité des revenus et de droits à une pension de retraite, un statut et une protection sociale que le secteur privé n'offre pas. Un des signes de cette valorisation est que les hommes y sont plus nombreux que les femmes, tandis que la situation est inverse en Europe.

Le peu d'opportunité de recrutement des diplômés des filières scientifiques et techniques dans le secteur public dissuade une partie des étudiants de s'engager dans ces filières. La présence d'un important secteur public crée donc des difficultés de recrutement pour le secteur privé concurrentiel : elle pousse une partie des étudiants vers des formations moins utiles au secteur privé et elle prive le secteur concurrentiel des éléments les mieux formés.

Ainsi, le fonctionnement du marché du travail est confronté à une difficulté créée par le décalage entre les postes offerts et les potentialités des nouveaux arrivants en termes de qualification.

## 6. Une population rurale avec des emplois où la productivité est réduite

À cette difficulté s'ajoute le manque de mobilité des personnes, qui s'explique probablement par l'importance de la population rurale : alors même que les opportunités d'emplois plus productifs se rencontrent généralement dans les zones urbaines, une part importante de la population jeune se trouve en zone rurale.

L'emploi dans les activités agricoles est une mesure indirecte de l'existence d'une population rurale. Le Maroc (43,4 % d'emplois agricoles), l'Égypte (30,9 %) et la Turquie (27,3 %) ont encore une population agricole et rurale nombreuse et l'exode rural n'y est pas encore terminé.

La part de l'emploi agricole dépasse les 15 % dans la plupart des pays du sud malgré quelques exceptions : Israël, dont l'agriculture est très moderne, et la Jordanie, où la production agricole reste limitée du fait de l'exiguïté des terres arables qui facilite l'exode rural. Par ailleurs, l'Égypte, le Maroc, la Syrie et la Turquie ont une population agricole et rurale nombreuse.

Inversement, en Europe en général, et en France, en Espagne et en Italie en particulier, la part de l'emploi agricole ne dépasse pas 5 %, et la contribution de l'agriculture au PIB est équivalente.

**Tableau 6 : Répartition des emplois par secteur d'activités (%)**

Pays et année de référence	Agriculture (A + B)	Industries & construction (C + D + E + F)	Commerce, transports, services (G à Q)	Total des emplois
DZ (2004)	18,1	28,4	53,5	100
EG (2003)	30,9	21,5	47,6	100
IL (2006)	1,8	21,7	76,5	100
JO (2006)	3,1	20,0	76,9	100
LB (2004)	8,0	24,0	68,0	100
MA (2006)	43,4	20,3	36,3	100
PS (2006)	17,2	23,6	59,2	100
SY (2004)	17,1	32,9	50,0	100
TN (2005)	18,7	32,3	49,0	100
EL (2006)	11,1	21,4	67,5	100
ES (2006)	5,0	29,6	65,4	100
FR (2006)	3,4	20,4	76,2	100
IT (2006)	4,1	28,4	67,5	100
UE-27 (2004)	5,9	23,7	70,4	100
TR (2006)	27,3	25,4	47,3	100

Source : Eurostat et OIT

Nomenclature : CITI-Rév.3 (Classification internationale type, par industrie)

## 7. La contribution du secteur informel

L'existence d'un secteur informel apparaît de façon significative à travers trois modalités d'emploi : personnes à leur compte, aides familiaux et, pour partie, des actifs non classés dont on connaît mal les caractéristiques. L'examen de ces résultats fait supposer l'existence d'activités informelles importantes dans les PPM de l'ouest, en particulier au Maroc, où les travailleurs indépendants et les aides familiaux représentent plus de 50 % de l'emploi total. Cette proportion est aussi importante en Syrie (30 %) et en Égypte (27 %). Pour les pays du nord, la Turquie et l'Italie ont des parts d'emploi informel qui seraient du même ordre de grandeur.

En pratique, le secteur informel est constitué d'unités de production de petite taille, actives dans la production de biens et services et particulièrement dans les secteurs du commerce, des transports et du petit artisanat. Son importance, en marge de l'économie formelle, dépend de la permissivité des gouvernements.

Du point de vue des entreprises, l'emploi informel comporte des avantages en termes de flexibilité et de coûts, mais limite l'accès aux financements et aux technologies de pointe. Du point de vue des gouvernements, les ressources fiscales en sont diminuées d'autant, et les personnes qui ont un emploi informel restent souvent en marge des politiques publiques de développement.

**Tableau 7 : Répartition des actifs selon le statut (% du nombre d'actifs)**

Pays et année de référence	Salariés *	Patrons-employeurs	Personnes à leur compte	Aides familiaux	Actifs non classés
DZ (2004)	61,3	4,7	26,1	7,9	:
EG (2007)	58,5	14,1	13,3	14,1	:
IL (2006)	84,1	3,8	7,0	0,3	4,8
JO (2005)	83,8	6,6	8,9	0,7	:
LB (2007)	62,7	9,5	23,3	4,4	:
MA (2007)	44,9	2,3	24,9	26,1	1,7
PS (2007)	59,8	4,0	24,2	12,0	:
SY (2004)	60,4	6,7	20,0	10,3	2,6
TN (2007)	69,6	:	24,6	5,8	:
EL (2006)	62,8	7,5	20,0	6,0	3,6
ES (2006, emploi)	77,9	4,9	15,9	1,2	0,1
FR (2005)	80,3	3,8	5,1	0,9	9,8
IT (2006)	49,1	1,0	13,4	1,2	35,3
TR (2006, emploi)	56,5	5,4	23,5	14,6	:

\* Y compris membres de coopératives

Source : MEDSTAT II

## 8. Faible participation des femmes à l'activité

Outre la grande jeunesse de leur population, on observe dans les PPM une faiblesse dans le niveau du travail féminin. Le taux d'activité des femmes (voir tableau 8 et tableau II en annexe) est sans aucun doute l'indicateur qui sépare les pays étudiés en deux groupes distincts : tous les PPM ont un taux d'activité féminin inférieur à 30 % à l'exception d'Israël ; au contraire, les PNM et Israël ont un taux d'activité des femmes supérieur à 50 %.

Les femmes ont en général moins tendance à se présenter sur le marché du travail et à postuler pour un emploi. Cependant, il n'y a que quatre pays où un écart de plus de 10 points entre les taux de chômage des femmes et des hommes est observé : Égypte, Jordanie, Syrie et Tunisie. Dans les autres pays, les discriminations sur le marché du travail restent faibles et l'écart entre les taux de chômage est limité, du fait sans doute d'une moindre demande d'emplois de la part des femmes.

**Tableau 8 : Taux d'activité économique et taux de chômage (%)**

Pays	Taux d'activité économique			Taux de chômage		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
DZ	69,9	14,8	42,5	11,8	14,4	12,3
EG	75,1	23,6	49,8	7,1	25,1	11,2
IL	67,2	58,7	62,9	7,9	9,0	8,4
JO	63,1	11,9	37,7	11,9	25,0	14,0
LB [1]	73,4	22,3	47,1	7,3	9,5	7,9
MA	76,4	27,2	51,3	9,7	9,7	9,7
PS	67,7	14,5	41,3	24,2	20,5	23,6
SY [2]	72,8	14,5	46,4	5,8	19,9	8,1
TN	73,8	27,2	50,0	13,2	17,3	14,3
EL	79,1	55,0	67,0	5,6	13,6	8,9
ES	81,3	60,2	70,8	6,3	11,6	8,5
FR	75,1	65,0	70,0	6,3	11,6	8,8
IT	74,6	50,8	62,7	5,4	8,8	6,8
UE-27	77,6	63,0	70,3	7,5	8,9	8,2
TR	74,4	26,1	50,2	8,4	8,4	8,4

[1] Données sur 2004 ; [2] 15 ans et plus

Source : Eurostat : taux calculés sur la population des 15-64 ans

## 9. Un accès différencié à l'emploi pour les femmes jeunes

C'est dans les populations jeunes que les différences de situations sont les plus sensibles. Dans les neuf PPM, il existe une frange de jeunes de 15 à 24 ans, que l'on peut estimer à 15 % des hommes et à 47 % des femmes, qui ne sont ni actifs, ni scolarisés. Inversement, dans les pays européens, tous les jeunes de 15-24 ans ont soit un statut d'actif, même s'ils sont chômeurs, soit un statut d'étudiant ou d'élève. En effet, dans les pays européens, l'avantage d'être inscrit dans un établissement scolaire ou universitaire explique l'absence d'inactifs non scolarisés de moins de 25 ans (même s'ils ne suivent plus effectivement leur scolarité).

Pour les hommes de 15 à 24 ans, les PPM ne se distinguent pas forcément des pays européens : la part des jeunes hommes ayant un emploi est particulièrement élevé au Maroc et en Syrie, mais elle y est inférieure à celle de l'Espagne. En Algérie et en Égypte, cette proportion est peu différente de celle de la France et de l'Italie et est un peu inférieure à celle de la Turquie.

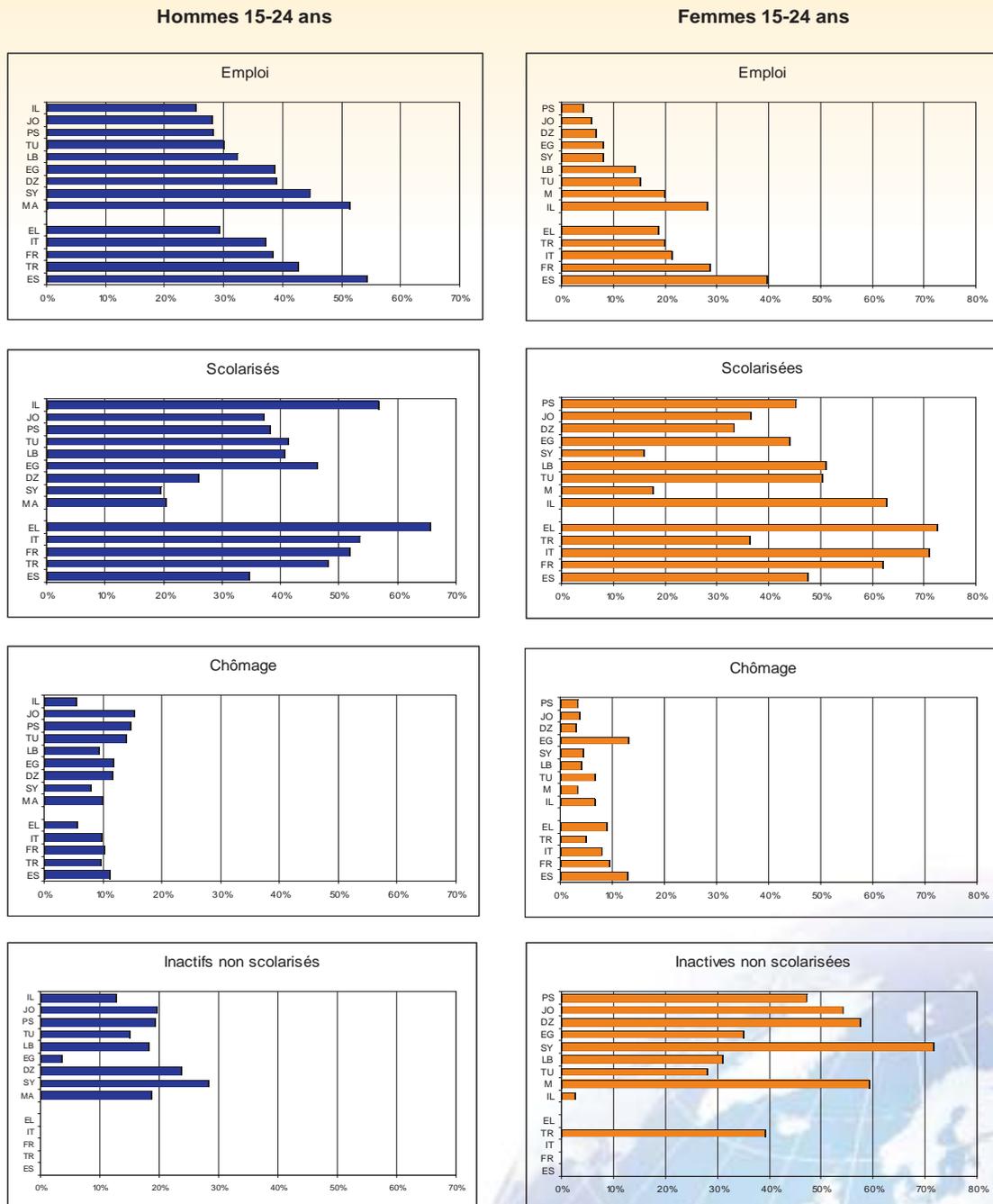
Pour les hommes jeunes, les situations de chômage représentent de 5 à 12 % des cas, sauf dans quelques pays (Jordanie, territoire Palestinien occupé, Tunisie) où la conjoncture est défavorable. Une part des jeunes hommes est encore scolarisée, et la proportion de scolarisés traduit ici indirectement la durée des études : des pays comme la Grèce, l'Italie et la France ont des scolarités plus longues que dans les PPM. Les données statistiques font apparaître pour quelques pays une forte proportion d'hommes jeunes et non scolarisés : Algérie, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, territoire Palestinien occupé, Syrie et Turquie. Cependant, ces résultats doivent être interprétés avec prudence<sup>3</sup> (voir figure 4 page suivante et tableau V en annexe).

La comparaison des situations des femmes entre les PPM et les PNM démontre par contre qu'une part importante des femmes jeunes ne se présente pas sur le marché du travail à l'issue de la scolarité : dans quasiment tous les pays, la part de jeunes femmes scolarisées est légèrement supérieure à celle des hommes du même âge. Les femmes effectuent donc une scolarité voisine de celle des hommes en termes de longueur de scolarité.

<sup>3</sup> La comptabilisation des effectifs du contingent du service militaire n'est pas connue pour tous les pays.

Par contre, leur accès au marché du travail est réduit dans les PPM : moins de 20 % accèdent à l'emploi, sauf en Israël, dont la situation se rapproche de celle de la France. Toujours signe d'un accès réduit au marché du travail, la part des chômeurs dans la population de la même classe d'âge y est faible, sauf en Égypte : elle est inférieure à celle des hommes en Algérie, en Jordanie, au Liban, au Maroc, en territoire Palestinien occupé, en Syrie et en Turquie. Les femmes jeunes des PPM se présentent peu sur le marché du travail : la proportion de femmes inactives non scolarisées est donc importante et est souvent deux fois plus élevée que celle des hommes (voir également figure 1 et tableau V en annexe).

**Figure 4 : Situation des 15-24 ans au regard de l'emploi et de la scolarité en 2006 (%)**



Note: Les données des pays ont été triées pour chaque sexe en fonction de l'emploi, en distinguant les PNM et les PPM.

Source : Eurostat

## 10. Emploi des seniors

Dans la majorité des pays, tant au sud qu'au nord de la Méditerranée, l'âge de départ à la retraite est fixé à 60 ans. En conséquence, les taux d'activité déclinent rapidement autour de la soixantaine, mais ils diminuent moins vite dans les PPM, où l'on constate la persistance de taux d'activité plus élevés après 65 ans que dans les pays européens.

Il y a deux raisons à ces résultats : la première est arithmétique, l'espérance de vie étant plus courte dans les pays du sud, la population totale qui constitue le dénominateur est plus réduite par rapport aux pays européens. La deuxième cause est l'absence d'un système de retraite dans les PPM pour une partie de la population qui continue à travailler ou à chercher un emploi pour maintenir son niveau de revenu. Ce phénomène concerne à la fois les hommes et les femmes, bien que le faible niveau de l'activité féminine limite son ampleur pour les femmes.

**Tableau 9 : Age de départ à la retraite et espérance de vie (en années)**

Pays	Âge légal de départ à la retraite		Espérance de vie en 2006	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
DZ	60	55	70	72
EG	60	60	66	70
IL	65 à 70	60 à 65	79	82
JO	60	60	69	74
LB	64	60	68	72
MA	60	60	70	74
PS	:	:	71	74
SY	:	:	70	75
TN	60	60	70	75
EL	65	65	77	82
ES	65	65	78	84
FR	60	60	77	84
IT	57	57	78	84
TR	55	50	71	75

Source : Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

**Tableau 10 : Taux d'activité des 45 ans et plus en 2006 (% de la population correspondante)**

Pays	Hommes			Femmes			Ensemble		
	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et +	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et +	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et +
DZ	:	:	:	:	:	:	:	:	:
EG	94,1	69,7	20,1	22,8	8,1	1,1	58,5	40,3	11,8
IL	84,0	70,1	16,6	70,6	48,3	5,2	77,0	58,7	10,1
JO	:	:	:	:	:	:	:	:	:
LB	:	:	:	:	:	:	:	:	:
MA	:	:	:	:	:	:	:	:	:
PS	84,9	58,1	17,8	18,9	11,1	3,2	52,7	33,2	9,5
SY	90,5	65,7	31,0	11,8	6,3	1,4	52,5	39,3	19,0
TN	:	:	:	:	:	:	:	:	:
EL	92,6	61,0	7,3	58,1	28,0	2,1	75,1	43,9	4,4
ES	90,5	63,5	3,3	60,8	31,0	1,2	75,6	46,8	2,1
FR	92,1	43,1	1,6	81,5	38,0	0,8	86,6	40,5	1,1
IT	91,6	45,0	6,1	58,3	22,5	1,2	74,8	33,4	3,3
UE-27	89,6	56,2	6,6	73,9	37,2	2,9	81,7	46,4	4,4
TR	73,6	46,0	22,0	23,3	16,8	6,6	48,8	31,1	13,6

Source : Eurostat

## 11. Quelles tendances pour le futur ?

Les pays européens et les pays partenaires de la Méditerranée auront à affronter en commun des défis comme la maîtrise des flux migratoires et la solution de nombreux problèmes environnementaux. Cependant, le contexte mondial risque de ne pas faciliter la réponse à ces défis : la demande croissante de matières premières devrait en augmenter le prix et créer des pénuries ; la crise économique mondiale peut entraîner une contraction des échanges internationaux et réduire le montant des aides internationales. Par ailleurs, la persistance du conflit au Moyen-Orient, la politisation croissante du spirituel et la montée du terrorisme sont de nature à accroître encore les tensions.

Dans ce contexte défavorable, la convergence entre le nord et le sud de la Méditerranée est un moyen de désamorcer les conflits, tant à l'intérieur des États qu'entre les États. La montée du niveau de vie dans les PPM est de nature à maintenir les jeunes dans leur pays d'origine et à réduire la « fuite des cerveaux » et les migrations incontrôlées du sud vers le nord. L'adéquation des emplois avec un niveau de formation accru assurerait aux jeunes une situation plus stable et une activité plus productive. L'augmentation du niveau de vie accompagnerait ainsi l'achèvement de la transition démographique dans les PPM. Les relations entre le nord et le sud de la Méditerranée pourraient donc être plus équilibrées entre des partenaires qui auraient fortement réduit leurs difficultés internes.

Les axes de changement qui sont de nature à répondre positivement à ces défis peuvent être identifiés :

- Intégrer des jeunes de mieux en mieux formés dans un système productif qui propose des emplois plus modernes et mieux valorisés, en réduisant la part des emplois informels et peu productifs ;
- Terminer l'exode rural en réduisant les effectifs occupés dans l'agriculture et en augmentant la productivité du travail agricole ;
- Améliorer l'accès des femmes jeunes au marché du travail et les faire participer pleinement à l'activité économique ;
- Mettre en place pour les personnes âgées des revenus qui leur permettraient de se retirer progressivement du marché du travail, comme la plupart des PPM a commencé à le faire.



# Définitions

---

## **Transition démographique**

La transition démographique désigne le passage d'un régime traditionnel où la fécondité et la mortalité sont élevées et s'équilibrent à peu près, à un régime où la natalité et la mortalité sont faibles et s'équilibrent également.

## **Indice conjoncturel (synthétique) de fécondité**

Nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme qui traverserait ses années de vie féconde (entre 15 et 49 ans) en se conformant aux taux de fécondité par âge d'une année donnée.

## **Espérance de vie à la naissance**

Nombre d'années qu'une personne peut espérer vivre, à partir de l'âge 0, si elle se trouve soumise tout au long de sa vie aux conditions de mortalité actuelle.

## **Durée de la scolarité obligatoire ou nombre d'années d'enseignement obligatoire**

Le nombre d'années d'études que les enfants sont légalement obligés de passer à l'école.

## **Taux d'alphabétisation des adultes**

Pourcentage de la population âgée de 15 et plus qui peut lire et écrire en comprenant un texte court et simple relatif à leur vie quotidienne.

## **Taux net de scolarisation (TNS)**

Nombre d'élèves du groupe d'âge correspondant théoriquement à un niveau d'enseignement donné, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe d'âge. Par exemple, le taux net de scolarisation du primaire (niveau 1 de la Classification internationale type de l'éducation de l'UNESCO - CITE 1997) est le nombre d'élèves du groupe d'âge théorique correspondant à chaque niveau d'enseignement primaire rapporté à l'effectif de la population totale de ce même groupe d'âge.

Cet indicateur est un peu différent du taux brut de scolarisation à un niveau donné qui est le nombre d'élèves d'un niveau d'enseignement donné, quel que soit leur âge, exprimé en pourcentage de la population du groupe d'âge théorique correspondant à ce niveau d'enseignement. Pour l'enseignement supérieur, la population utilisée regroupe les cinq ans suivant l'âge théorique de sortie du niveau secondaire.

## **Étudiants en mobilité internationale**

Étudiants qui ont quitté provisoirement leur territoire national dans le but de poursuivre leurs études et qui sont inscrits dans un programme d'enseignement dans un pays étranger.

## **Emploi public**

Ensemble des emplois occupés par les fonctionnaires de l'administration publique, et dans certains cas des entreprises d'État.

## **Taux d'activité économique**

Le taux net d'activité économique est le pourcentage de la population qui fait partie de la force de travail âgée de 15 ans et plus par rapport à la population âgée de 15 à 64 ans. La force de travail est la somme du nombre de personnes occupant un emploi et des personnes à la recherche d'un emploi (chômeurs). Le taux d'activité est une indication sur le volume de l'offre relative de travail disponible pour la production de biens et services. Les taux d'activité économique des hommes et des femmes sont exprimés en pourcentage de la population masculine et de la population féminine respectivement, et non par référence à la population totale (hommes et femmes).

### **Taux de chômage**

C'est le nombre de personnes de 15 à 64 ans au chômage exprimé en pourcentage de la population totale active du même groupe d'âge. La force de travail ou population active est composée des personnes occupées et des chômeurs

Selon la définition standard du chômage, les chômeurs de 15 à 64 ans sont les personnes qui ne sont pas employées durant la semaine de référence, qui ont activement cherché du travail durant les quatre semaines précédentes et qui sont disposées à travailler immédiatement ou dans les deux semaines qui suivent.

### **Activité informelle**

Toute activité non enregistrée et/ou dépourvue de comptabilité formelle, exercée à titre principal ou par une personne en tant que patron. Elle se caractérise par des relations professionnelles non contractuelles et l'impossibilité d'isoler la comptabilité de l'activité de production de celle des ménages.

Statistiquement, la difficulté vient de ce que les unités de production informelle (UPI) ne peuvent être identifiées que par des enquêtes auprès des ménages (enquêtes sur les forces de travail) mais leur activité devrait être analysée à travers des enquêtes de type « entreprises ».



# Annexe statistique

**Tableau I : Population et données de cadrage en 2006**

Pays	Population totale (en milliers)	Jeunes de moins de 15 ans (en milliers)	En %	Population âgée de 15 à 64 ans (en milliers)	En %	Population de 65 ans et plus (en milliers)	En %	Évolution de la population (% annuel moyen sur 2001-2006)**	PIB par tête en Euros
DZ	33 481	9 502	28,4	22 217	66,4	1 762	5,3	1,6	2 770
EG	71 348	26 905	37,7	42 018	58,9	2 424	3,4	1,9	1 068
IL	7 117	2 018	28,4	4 397	61,8	702	9,9	1,8	15 868
JO	5 600	2 090	37,3	3 329	59,4	181	3,2	2,4	1 873
LB [2004]	3 755*	1 023	27,2	2 450	65,2	282	7,9	:	:
MA	30 366	9 120	30,0	19 549	64,4	1 697	5,6	1,1	1 708
PS	3 825	1 754	45,9	1 955	51,1	116	3,0	3,6	1 024
SY	18 488	7 294	39,5	10 584	57,2	610	3,3	2,0	1 382
TN	10 077	2 578	25,6	6 799	67,5	700	6,9	0,8	2 459
<b>Total PPM</b>	<b>184 057</b>	<b>62 284</b>	<b>33,8</b>	<b>113 298</b>	<b>61,6</b>	<b>8 474</b>	<b>4,6</b>	<b>1,7</b>	<b>2 210</b>
EL	11 148	1 595	14,3	7 486	67,1	2 067	18,5	0,4	17 600
ES	44 116	6 400	14,5	30 358	68,8	7 358	16,7	1,6	22 300
FR	63 195	11 738	18,6	41 207	65,2	10 250	16,2	0,6	28 400
IT	58 942	8 303	14,1	38 955	66,1	11 683	19,8	0,7	25 100
<b>Total UE-27</b>	<b>494 051</b>	<b>78 428</b>	<b>15,9</b>	<b>332 395</b>	<b>67,3</b>	<b>83 229</b>	<b>16,8</b>	<b>0,4</b>	<b>23 700</b>
TR	72 520	20 494	28,3	47 725	65,8	4 301	5,9	1,3	4 400

Source : Eurostat

\* Population libanaise estimée, ne comprenant pas la population vivant dans les camps de réfugiés palestiniens

\*\* Calculs effectués par les auteurs

**Tableau II : Activité, emploi et chômage en 2006, données de cadrage**

Pays	Population en âge de travailler (15-64 ans, en milliers)	Population active (en milliers)	Taux d'activité (les deux sexes, en %)	Taux d'activité (hommes, en %)	Taux d'activité (femmes, en %)	Emplois (les deux sexes, en milliers)	Taux d'emploi (les deux sexes, en %)	Chômage (les deux sexes, en milliers)	Taux de chômage (les deux sexes, en %)
	[a]	[b]	[b]/[a]			[c]	[c]/[a]	[d]	[d]/[b]
DZ	22 217	9 432	42,5	69,9	14,9	8 869	37,2	1 160	12,3
EG	42 018	20 904	49,8	75,1	23,6	19 342	44,2	2 341	11,2
IL	4 397	2 764	62,9	67,2	58,7	2 574	60,0	232	8,4
JO	3 329	1 254	37,7	63,1	11,9	1 034	31,1	176	14,0
LB [2004]	2 450	1 155	47,1	73,4	22,3	1 108	32,2	96	7,9
MA	19 549	10 019	51,3	76,4	27,2	9 928	46,3	972	9,7
PS	1 955	807	41,3	67,7	14,5	666	31,6	190	23,6
SY	10 584	4 982	46,4	72,8	14,5	4 578	43,3	404	8,1
TN	6 799	3 395	50,0	73,8	27,2	3 005	39,9	485	14,3
<b>Total PPM</b>	<b>113 298</b>	<b>54 712</b>	<b>48,3</b>	<b>:</b>	<b>:</b>	<b>51 104</b>	<b>45,1</b>	<b>6 056</b>	<b>11,1</b>
EL	7 486	4 887	67,0	74,6	50,8	4 452	61,0	435	8,9
ES	30 358	21 585	70,8	81,3	60,2	19 748	64,8	1 837	8,5
FR	41 207	27 778	67,4	74,8	64,1	25 173	61,1	2 605	9,4
IT	38 955	24 661	62,7	79,1	55,0	22 988	58,4	1 673	6,8
<b>Total UE-27</b>	<b>332 395</b>	<b>233 600</b>	<b>70,3</b>	<b>77,6</b>	<b>63,0</b>	<b>214 361</b>	<b>64,5</b>	<b>19 193</b>	<b>8,2</b>
TR	47 725	23 935	50,2	74,4	26,1	22 346	45,9	2 011	8,4

Source : Eurostat

**Tableau III :**  
**Indicateurs démographiques**

Pays	Indice synthétique de fécondité en 2006 <sup>[1]</sup>	Évolution de la population (% annuel moyen sur 2001-2006)
DZ	2,32	1,6
EG	3,10	1,9
IL	2,88	1,8
JO	3,20	2,4
LB	1,90 <sup>[2]</sup>	1,6
MA	2,47	1,1
PS	4,60	3,6
SY	3,60	2,0
TN	1,99	0,8
EL	1,33	0,4
ES	1,35	1,6
FR	1,94	0,6
IT	1,31	0,7
TR	2,18	1,3

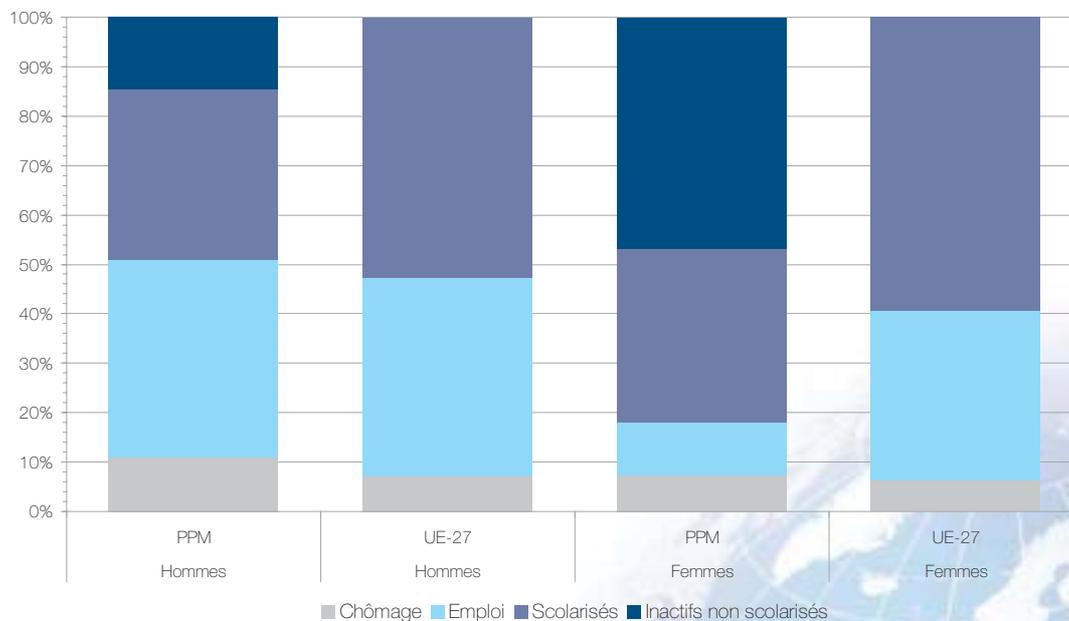
[1] Nombre moyen d'enfants nés vivants par femme  
[2] 2004  
Source : Eurostat

**Tableau IV : Taux de scolarisation dans le primaire et le premier cycle du secondaire en 2006 (en %)**

Pays	Taux net de scolarisation CITE 1	Taux net de scolarisation CITE 2		
	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
DZ	96,5	71,1	75,4	73,2
EG	90,5	67,1	70,5	68,7
IL	94,1	89,2	92,4	90,8
JO	91,3	77,3	80,3	78,8
LB	82,9	69,7	76,5	73,0
MA	87,5	32,8 <sup>[1]</sup>	31,2 <sup>[1]</sup>	32,0 <sup>[1]</sup>
PS	74	88,5	90,9	89,7
SY	94,5 <sup>[2]</sup>	63,6	59,9	61,8
TN	97,3	61,4 <sup>[2]</sup>	67,6 <sup>[2]</sup>	64,5 <sup>[2]</sup>
EL	99,6	90,1	92,1	91,1
ES	99,6	92,3	95,4	93,9
FR	98,6	98,0	100,0	99,0
IT	98,6	91,8	93,2	92,5
TR	90,2	71,3	60,6	66,0

[1] année 2004 ;  
[2] année 2003 ; les effectifs scolaires sont ceux de la rentrée précédant l'année civile  
Source : Eurostat et UNESCO-UIS

**Figure I : Répartition des jeunes selon la situation professionnelle et le genre (en %)**  
[Voir tableau V page suivante]



**Tableau V : Répartition des jeunes selon la situation au regard de la formation et de l'emploi (en %)**

	DZ	EG	IL	JO	LB	MA	PS	SY	TN	EL	ES	FR	IT	TR
<b>Hommes 15-24 ans</b>														
Chômage	11,5	11,7	5,3	15,3	9,2	9,9	14,7	7,9	13,9	5,5	11,2	10,1	9,6	9,5
Emploi	38,9	38,6	25,2	27,9	32,1	51,2	28,0	44,5	30,0	29,2	54,2	38,1	37,0	42,5
Scolarisés	25,9	46,2	56,8	37,1	40,6	20,3	38,2	19,5	41,1	65,3	34,6	51,8	53,4	48,0
Inactifs non scolarisés	23,7	3,5	12,7	19,7	18,1	18,6	19,1	28,1	15,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Femmes 15-24 ans</b>														
Chômage	3,0	13,0	6,6	3,8	3,9	3,4	3,3	4,4	6,6	8,8	12,8	9,4	8,0	4,9
Emploi	6,4	7,9	28,1	5,6	14,1	20,0	4,3	8,0	15,1	18,7	39,6	28,6	21,2	19,8
Scolarisées	33,1	44,1	62,7	36,4	51,0	17,5	45,3	16,0	50,4	72,5	47,6	62,0	70,8	36,3
Inactives non scolarisées	57,5	35,0	2,6	54,2	31,0	59,1	47,1	71,6	27,9	0,0	0,0	0,0	0,0	39,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Total 15-24 ans</b>														
Chômage	7,2	12,4	5,9	9,4	6,7	6,7	9,1	6,3	10,2	7,1	12,0	9,8	8,8	7,1
Emploi	22,7	23,9	26,6	16,4	23,7	35,9	16,4	27,4	22,6	24,0	47,1	33,5	28,9	30,8
Scolarisés	29,5	45,1	59,8	36,8	45,5	18,9	41,7	17,8	45,8	68,9	40,9	56,7	62,3	42,0
Inactifs non scolarisés	40,6	18,6	7,7	37,4	24,1	38,5	32,8	48,5	21,4	0,0	0,0	0,0	0,0	20,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Eurostat et UNESCO-UIS

*Conception éditoriale : Bahjat ACHIKBACHE  
Mise en page : Florian LEBOURDAIS*







*Formation et emploi au nord et au sud de la Méditerranée,*  
par YVES DETAPE et MICHEL KAGAN, sous la direction de BAHJAT ACHIKBACHE

**adetef.**

Atrium - 5, place des Vins de France - 75573 Paris Cedex 12 - France  
ISSN 1958-069X